



PROJET DE PARC EOLIEN DE BLANC MONT Commune de Housset (Aisne)

Réponses aux consultations

PIECE 6.2.5

ETD Brest

Pôle d'innovation de Mescoat
29800 LANDERNEAU
Tél : +33 (0)2 98 30 36 82
Fax : +33 (0)2 98 30 35 13

ETD Amiens

4 rue de la Poste
BP 30015
80160 CONTY
Tél : +33 (0)3 22 46 99 07



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction des Systèmes d'Observation

42, avenue Gaspard Coriolis
31000 Toulouse

À l'attention de Adrien ARNAUD
ELICIO FRANCE SAS
174 quai de Jemmapes
75010 PARIS 10

Objet : Certificat Radeol

Toulouse, le 10 juin 2024

Nom du projet : Blanc Mont

Affaire suivie par : DSO/CMR

Courriel : radeol@meteo.fr

Référence Météo-France : 2024-000511

Par déclaration en référence, vous avez saisi Météo-France concernant un projet d'installation de parc éolien sur la commune de **HOUSSET (02)**

Vous avez indiqué que ce projet relève du régime de l'autorisation unique environnementale (AUE) des ICPE. Dès lors, son acceptabilité est soumise au respect des conditions prescrites par l'arrêté ministériel modifié du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne.

Ce parc éolien se situerait à une distance de **36,67 km** du radar le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens, à savoir le radar bande C de **Avesnes***.

Cette distance est **supérieure à la distance minimale d'éloignement** fixée par l'arrêté (20 km pour un radar bande C).

Dès lors, **aucune contrainte réglementaire spécifique** ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et **l'avis de Météo-France n'est pas requis** pour sa réalisation.

Ce certificat, joint à votre dossier de demande d'autorisation déposé en préfecture, permet de justifier de cette position réglementaire.

** Les coordonnées géographiques des radars concernés, ainsi qu'un rappel sur la réglementation et les études d'impact, vous sont accessibles à partir de l'url suivante : <https://www.radeol.fr>
Ce certificat n'est valable que pour les caractéristiques exactes du projet renseignées par le demandeur (cf. Annexe). En cas de modification du projet, un nouveau certificat doit être demandé.*

Météo-France

73, avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé CEDEX - France
www.meteofrance.fr @meteofrance
Météo-France, certifié ISO 9001 par AFNOR Certification

Page 1/2

Annexe



Demandeur	
Nom	ARNAUD
Prénom	Adrien
Société	ELICIO FRANCE SAS
Email	adrien.arnaud@elicio-france.fr
Adresse	174 quai de Jemmapes
Code postal	75010
Commune	PARIS 10
Projet	
Nom	Blanc Mont
Localisation	METROPOLE
Situation	TERRE
ICPE	AUE
Type	EOLIENNES
Commune #1	HOUSSET (02)
Dossier	
Référence	2024-000511
Date et heure	10/06/2024 15:27:12
Type de courrier	M1C
Règles métier	v1.0

Les coordonnées sont exprimées en degrés décimaux dans le système géodésique WGS84.

Eolienne/sommet	Latitude	Longitude
#1	49,8097347°	3,6805775°
#2	49,8071226°	3,6881504°
#3	49,8059474°	3,6749741°
#4	49,802809°	3,6803326°
#5	49,7996633°	3,6869396°



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la zone de défense
et de sécurité Nord**

Réf. : SGAMI Nord/DSIC/DRM/n°21- 0167

Lille, le 01/02/2021

Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur
Direction des Systèmes d'Information et de
Communication
Affaire suivie par : Christophe MAGNALDI
Tél. : 03 20 08 10 28
christophe.magnaldi@interieur.gouv.fr

Monsieur,

Par courriel du 29 janvier 2021, vous nous avez soumis une demande de consultation sur le risque de perturbations que l'installation d'un parc éolien pourrait générer à l'encontre de nos activités.

Le projet d'installation concerne une zone localisée sur les communes de HOUSSET et SAINS-RICHAUMONT (02).

En tant que gestionnaire, pour la zone de défense Nord, nous avons examiné votre demande.

D'après la carte de situation fournie, la zone faisant l'objet de l'étude en vue de l'implantation du parc éolien n'est pas concernée par nos infrastructures radioélectriques.

Je donne donc un avis favorable à l'objet de la présente consultation.

Pour votre information, je tiens à vous rappeler que toutes les demandes de consultation de projet éolien sur les cinq départements de la zone de défense Nord concernant les contraintes et les servitudes radioélectriques du Ministère de l'Intérieur sont gérées par la Direction des Systèmes d'Information et de Communication (DSIC) du Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (SGAMI) Nord et qu'il convient de nous les adresser directement faute de quoi elles ne pourront pas être traitées.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Stéphane MORANT

ELICIO France SAS
30 Boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS

À l'attention de M. Adrien ARNAUD
Chef de projets Nord & Est France

De: LEROY Xavier <xavier-e.leroy@intradef.gouv.fr>
Envoyé: jeudi 18 mars 2021 13:42
À: Adrien Arnaud
Objet: Porter à connaissance afférent à votre demande de pré-consultation pour un projet éolien sur les communes de Housset et Sains-Richaumont (02) - BR_0301_2021

Madame, Monsieur,

Après consultation des différents organismes des forces armées concernés par votre projet éolien pour des aérogénérateurs d'une hauteur sommitale de 230 mètres, pale haute à la verticale, sur le territoire des communes de Housset et Sains-Richaumont (02) transmis par courriel en date du 29 janvier 2021, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le projet ne fait l'objet d'aucune prescription locale, selon les principes actuellement appliqués.

Cependant, bien que situé au-delà de trente kilomètres des radars des armées (Reims) et compte tenu de l'évolution potentielle des critères d'implantation afférents à leur voisinage, en terme d'alignement et de séparation angulaire, le projet devra respecter les contraintes radioélectriques correspondantes en vigueur lors du dépôt de la demande d'autorisation environnementale unique.

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la réglementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la délégation régionale Picardie de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord située à Beauvais (60) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude, des parcs éoliens à proximité dont les armées ont connaissance au moment de sa rédaction et ne préjuge en rien de l'éventuel accord du ministère des armées qui sera donné dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale à venir.

Ce document n'est pas un acte faisant grief, il est donc insusceptible de recours et de demande de reconsidération. Il est inopposable aux tiers et ne crée pas de droit d'antériorité à l'égard d'autres éventuels projeteurs. Il ne vaut pas autorisation d'exploitation, celle-ci n'étant étudiée que lors de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale, sur saisine du préfet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le sous-directeur de la circulation aérienne militaire Nord,

 **DSAE** Commandant Xavier Leroy
Chef de la division environnement aéronautique
Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord
811 927 27 93 - 02 47 96 19 93 - xavier-e.leroy@intradef.gouv.fr

De: SNIA-BF Urbanisme NORD <snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr>
Envoyé: jeudi 8 juin 2023 09:25
À: Adrien Arnaud
Cc: Manon Floren
Objet: 2023 - N° robot 7189 - T130138à130143 - Préconsultation - EOLIENNES terrestres - Sains-Richaumont, Housset (02)

CAUTION: This email originated from outside of the organisation. Do not click links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.

Bonjour,

En réponse à votre demande d'avis sur le projet décrit dans le tableau ci-dessous, composé de 6 éoliennes de 200 m de haut culminant à 350 m NGF, je vous informe que ce projet se situe en dehors des zones concernées par des servitudes aéronautiques de dégagement et radioélectriques associées à des installations de l'aviation civile.

En l'état, il ne perturbe pas le fonctionnement des radars et les systèmes d'aide à la navigation aérienne (VOR) et n'est pas gênant au regard des procédures de circulation aériennes publiées.

Cette note vous est adressée à titre informatif, afin de contribuer à votre étude de faisabilité. Elle ne garantit pas la délivrance d'un avis favorable de la DGAC lors de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale unique déposée en préfecture.

Ce dernier sera émis sur la base des procédures et réglementation en vigueur à sa date d'émission, pouvant être différentes de celles applicables aujourd'hui.

Enfin, je vous suggère, pour une information complète, de recueillir l'avis de l'autorité militaire compétente.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

#em	Statut	Commune	Description	Latitude
tatoo130138	Préconsultation	SAINS RICHAUMONT 02	E1	49°49'9.970"N
tatoo130139	Préconsultation	SAINS RICHAUMONT 02	E2	49°48'52.570"N
tatoo130140	Préconsultation	HOUSSET 02	E3	49°48'42.790"N
tatoo130141	Préconsultation	HOUSSET 02	E4	49°48'24.200"N
tatoo130142	Préconsultation	HOUSSET 02	E5	49°48'27.550"N
tatoo130143	Préconsultation	HOUSSET 02	E6	49°47'56.900"N

Bien cordialement.

--
Marie-Christine Texier
DGAC/SNIA

Chargée de mission Eolien
05.57.92.81.61 / 06 45 49 88 64
marie-christine.texier@aviation-civile.gouv.fr

Adrien Arnaud

De: RUCHON, Marielle (ARS-HDF) <Marielle.RUCHON@ars.sante.fr>
Envoyé: mardi 15 février 2022 14:44
À: Adrien Arnaud
Cc: HAMAI, Rémy (ARS-HDF); SIGNOLET, Magali (ARS-HDF); ARS-HDF-SRERS
Objet: RE: Préconsultations projet éolien

Bonjour Monsieur,

En réponse à votre demande ci-dessous, concernant votre étude dans le cadre du développement de projets éoliens sur 3 zones (Housset, Essigny-le-Grand et Macquigny), je vous informe de l'absence de captage AEP sur ces 3 communes.

Je vous précise que toutes les demandes doivent nous être adressées au cas par cas, en indiquant les communes concernées par les projets à l'adresse suivante : ars-hdf-sse02@ars.sante.fr .

Pour votre information, au niveau régional, un travail est actuellement en cours pour faire l'état des lieux des couches SIG existantes au sein des deux ex-régions dont certaines ne sont plus mises à jour depuis plusieurs années. Ce sujet a été identifié comme prioritaire au sein des services de l'ARS compétents dans ce domaine. Des couches SIG vous seront transmises que lorsque ce travail important de mise à jour sera achevé.

Cordialement,



Marielle RUCHON | Assistante administrative

Sous- Direction Santé Environnementale | Direction de la Sécurité Sanitaire et Santé Environnementale
Ligne directe : 03 23 22 45 53

● Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France
556 avenue Willy Brandt 59777 Euralille | Standard : 0 809 402 032
www.ars.hauts-de-france.sante.fr



Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

De : Adrien Arnaud <Adrien.Arnaud@elicio-france.fr>

Envoyé : mercredi 9 février 2022 16:36

À : ARS-HDF-SSE02 <ARS-HDF-SSE02@ars.sante.fr>

Objet : Préconsultations projet éolien

Bonjour,

Je me permets de vous contacter dans le cadre du développement de projets éoliens sur trois zones du département de l'Aisne :

- A Housset (02250) ;
- A Essigny-le-Grand (02690) ;
- A Macquigny (02120) ;

J'aurais souhaité prendre connaissance de la marche à suivre, ainsi que de la possibilité d'avoir accès à la cartographie des éventuels périmètres de protection de l'ARS sur ces communes (ou à proximité), afin que je puisse les intégrer dans mes travaux.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

Adrien Arnaud

Chef de projets Nord & Est France



Elicio France SAS | 30 Boulevard Richard Lenoir | 75011 Paris

Tel: +33185560690 | Mob: +33616935288

Adrien.Arnaud@elicio-france.fr

www.elicio-france.fr

[Read our Email Disclaimer](#)

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !